



Rapport d'attribution selon l'article 133 pour l'année 2015

Conformément à l'article 133 du Code des Marchés Publics et l'arrêté du 21 juillet 2011 pris en application de l'article 133 du Code des Marchés Publics et relatif à la liste des marchés conclus l'année précédente par les pouvoirs adjudicateurs et les entités adjudicatrices

MARCHES DE SERVICES				
TYPE	Objet de la consultation	Date du marché	Attributaire-	Code postal
Marché de SERVICES dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT				
SERVICES	Diagnostic et schéma directeur d'alimentation en eau potable	11/09/2015	G2C Environnement	19 100